



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inquiétudes des PME relatives aux délais des résultats des tests covid

Question écrite n° 32206

Texte de la question

M. Xavier Breton attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur une inquiétude exprimée par les petites et moyennes entreprises du fait de l'allongement des délais nécessaires pour obtenir le résultat des tests covid. La politique sanitaire pour éviter la propagation de la covid-19 prévoit la multiplication des tests. Toutefois, à ce jour, les délais pour obtenir le résultat des tests covid ne cessent de s'allonger, pouvant aller jusqu'à une semaine. Cela pose aujourd'hui un problème d'organisation aux petites entreprises, la durée d'isolement étant directement liée à ces tests. Par ailleurs, le *tracing contact* devait conduire l'assurance maladie ou l'agence régionale de santé (ARS) à alerter l'employeur si un de ses salariés ayant été en contact avec une personne contaminée et devait être isolé. En pratique, cela est loin d'être systématique. L'employeur doit donc bien souvent, de lui-même, prendre les mesures d'isolement qui s'imposent en se basant sur les seules déclarations des salariés. Aussi, pour que les entreprises respectent le protocole sanitaire sans être désorganisées, il lui demande ce qui est prévu pour raccourcir les délais des résultats.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32206

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6215

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)